

# Le syndicat SUEPO veut que soit levée l'immunité de Battistelli

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS Le syndicat SUEPO a cité l'Office des brevets en justice. Il demande aux États membres d'intervenir contre le président Battistelli.

- Eppo König

29 juin 2016

L'immunité du président de l'Office européen des brevets, Benoît Battistelli, doit être levée. Le syndicat SUEPO a lancé mardi cet appel aux 38 États membres de l'Office par l'intermédiaire de son avocat, Liesbeth Zegveld.

À l'origine de cet appel, l'aggravation du conflit du travail entre le syndicat et le président français de l'Office. Le syndicat, qui représente la moitié des 7 000 employés de l'Office, a à présent engagé une action en justice contre l'Office des brevets au motif des sanctions prises à l'encontre de syndicalistes.

L'Office, qui octroie les brevets européens, a des bureaux en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et en Belgique. En tant qu'organisation internationale, l'Office des brevets affirme ne pas être soumis au droit du travail national et bénéficié de l'immunité. La Cour de La Haye n'est pas d'accord sur ce point, mais Battistelli a ignoré sa décision. La Cour suprême a désormais été saisie de l'affaire.

La crise administrative sera au centre des débats à la réunion de mercredi et jeudi à Munich du Conseil d'administration, l'organe suprême de l'Office, auquel siègent des délégués des 38 États membres. L'Office des brevets ne veut pas spéculer sur l'ordre du jour du Conseil d'administration, a indiqué un porte-parole.

Au mois de mars, le Conseil avait appelé Battistelli à normaliser les relations avec le syndicat. Au lieu de cela, le secrétaire du SUEPO, Laurent Prunier, a récemment été suspendu pour inconduite présumée. Des « enquêtes disciplinaires » ont été lancées à l'encontre de sept syndicalistes, soit plus d'un tiers du nombre total, selon Mme Zegveld. Les procédures engagées peuvent déboucher sur le licenciement ou des réductions de salaire ou de retraite.

Le syndicat a introduit une procédure de référé auprès du tribunal de La Haye afin que les enquêtes disciplinaires fassent l'objet d'une évaluation indépendante. L'Office des brevets a fait expulser du bâtiment par cinq gardiens l'huissier qui venait délivrer l'assignation. Ceux-ci ont également refusé de lui indiquer où se trouvait la boîte aux lettres.

Plusieurs États membres importants, comme l'Allemagne, la France et la Suisse se montrent très critiques envers Battistelli. Celui-ci a récemment provoqué l'intensification de l'irritation en faisant personnellement pression dans le cadre d'une procédure de licenciement à l'encontre d'un juge des brevets irlandais. Battistelli exigeait dans une lettre que ce juge ne bénéficie pas d'une audition publique par une commission de recours. La commission a estimé que son indépendance était en cause et n'a pas donné son accord au licenciement.

L'Office ne s'occupe pas des affaires individuelles, selon le porte-parole.